

Du renouveau en intégration des élèves immigrants

Marc Côté

Numéro 167, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67712ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, M. (2012). Du renouveau en intégration des élèves immigrants. *Québec français*, (167), 53–54.

Du renouveau en intégration des élèves immigrants

PAR MARC CÔTÉ*

Le renouveau pédagogique à la formation générale des adultes (FGA) n'en est toujours pas à l'étape d'implantation officielle. Pourtant, plusieurs commissions scolaires ont décidé de rendre son application obligatoire, et ce, malgré l'absence de décret ministériel. Ce leadership pédagogique repose sur la croyance que l'approche par compétence permettra d'améliorer la réussite des adultes en formation, de raccourcir leur parcours scolaire et d'éviter qu'ils décrochent à nouveau. Depuis 2008, plusieurs initiatives d'appropriation du renouveau pédagogique dirigées par des équipes de conseillers pédagogiques ont eu pour principal objectif d'amener les enseignants à reconsidérer ou à réorienter leur pratique selon le paradigme de l'apprentissage. C'est dans cette foulée que l'équipe-école du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard de la Commission scolaire Marie-Victorin a réorganisé son programme local d'intégration des élèves immigrants à la formation générale des adultes. Jusque-là, ce programme, *Français +*, se résumait essentiellement à l'apprentissage de connaissances culturelles et langagières, sagement planifiés en matière d'objectifs et de modules d'apprentissage. C'est de ce renouveau pédagogique et organisationnel en intégration des élèves immigrants à la FGA dont il sera question dans cet article.



Élèves cibles

Français + s'adresse à des élèves immigrants, âgés entre 16 et 24 ans, qui savent lire et écrire dans leur langue première et qui connaissent l'alphabet latin ; ils proviennent majoritairement des classes d'accueil de la formation générale des jeunes ou ont fait un séjour en classe de francisation. Ils sont, pour la plupart, classés entre la première et la deuxième année du secondaire en français et ont une difficulté marquée à l'oral. À ce groupe s'ajoutent des élèves immigrants qui n'ont pas de documents qui établissent officiellement leur classement, mais qui ont une compétence assurée en français. Pour ces derniers, un passage de courte durée dans *Français +* permet d'établir leur niveau de compétences en français et en mathématiques à l'aide d'une démarche diagnostique et, aussi, de les familiariser avec l'école et la société qui les accueillent.

Changement de paradigme

Il ne s'agit désormais plus de regrouper ces élèves dans un cours de mise à niveau en marge des programmes disciplinaires de la formation générale que sont les mathé-

matiques et le français, langue d'apprentissage. Leurs apprentissages se font selon le programme de formation de base commune du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS), programme du premier cycle du renouveau à la FGA. L'intégration scolaire de ce point de vue n'est pas une question d'enseignement du français, mais plutôt une question d'apprentissage du français. La différence réside dans le fait que l'enseignement planifié l'est toujours selon l'enseignant, alors que la planification de l'apprentissage l'est selon les besoins de l'élève en regard de ses manifestations de compétence.

Intégration et apprentissage par projet

L'intégration scolaire ainsi présentée s'oppose à un apprentissage théorique et décontextualisé de la langue et des référents sociaux. C'est pourquoi l'accent est mis sur l'apprentissage en situation de vie au moyen d'activités sportives, culturelles, d'exploration personnelle et professionnelle qui sont utilisées comme outils d'apprentissage. Ce sont autant d'occasions pour que l'élève s'investisse dans ses apprentissages et se mette

en projet d'apprendre. À titre d'exemple, pendant les trois dernières années, la collaboration entre les enseignants du programme *Français +* et la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) a permis à des élèves de créer une pièce de théâtre et d'en faire la présentation théâtrale devant l'école et leurs proches. Ce projet, à lui seul, a aidé plus de vingt-cinq élèves à développer une compétence orale, ce qui, dans le contexte exclusif d'une classe, aurait été impossible. À ces ententes s'ajoutent celles plus informelles et ponctuelles avec le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), le centre de Services et formations aux immigrants en Montérégie (SFIM) et Sino-Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), dont la collaboration permet aux élèves de réaliser des projets personnels dans un cadre scolaire.



sera ponctué de projets et d'activités d'apprentissage liés à la citoyenneté, à la santé et au mieux-être, au monde du travail, à l'environnement et à la consommation. Cette approche pédagogique tient compte du fait que les élèves issus de l'immigration, comme l'ensemble des adultes en formation, ne constituent pas un groupe homogène pour lequel il est possible de planifier et d'imposer une progression idéale des apprentissages menant à la compétence qui profiterait de façon identique à tout un chacun.

Différenciation des apprentissages

Les projets proposés le sont dans un esprit de différenciation pédagogique qui tient compte des informations recueillies lors des différentes situations d'appren-

Améliorer la compétence langagière de l'élève en profitant du contexte qu'offrent les classes régulières, les programmes de formation communs à tous les élèves et les services offerts par la communauté, voilà ce qui s'appelle du renouveau dans le contexte de la FGA.

Progression des apprentissages

Pendant une période plus ou moins longue, qui peut s'étirer sur une ou plusieurs semaines, les enseignants, accompagnés d'un orthopédagogue lorsque nécessaire, procèdent à une démarche d'évaluation diagnostique pour tous les nouveaux élèves : connaissances disciplinaires, stratégies cognitives (stratégies de répétition, d'élaboration, d'organisation, de généralisation, de discrimination, de compilation de connaissances et d'utilisation de ressources humaines ou matérielles) et stratégies métacognitives (stratégies de planification, de contrôle et de régulation). Ils cherchent à connaître l'écart entre la compétence de l'élève et celle attendue pour poursuivre des études de premier cycle en français langue d'apprentissage et en mathématiques. À la suite des situations d'évaluation diagnostique, l'élève entreprendra un parcours disciplinaire qui

tissage : il peut être offert à un groupe de découvrir une région du Québec sans qu'il soit demandé à tous de produire le même travail, selon la même complexité ou selon un média commun. La vidéo, le théâtre, la bande dessinée sont au nombre des types de productions envisageables pour une tâche dont le sujet est le même pour tous. Ainsi, chaque activité est planifiée de façon à ce que chacun puisse être confronté à un défi d'apprentissage selon son profil de scripteur, de lecteur et d'orateur. Un bilan de compétences se constitue ainsi au fil des activités ; c'est d'ailleurs par cet outil réflexif que l'enseignant sanctionne les apprentissages disciplinaires en français langue d'apprentissage et détermine si l'élève est apte à poursuivre sa formation au deuxième cycle dans des cahiers d'apprentissage, selon la formule pédagogique de l'enseignement individualisé.

L'intégration, une responsabilité partagée¹

L'intégration n'est pas l'affaire exclusive des enseignants de français. L'enseignant de mathématique est, lui aussi, tenu d'y participer en adaptant ses activités et en adaptant son enseignement, ce qui peut signifier, dans le cas des élèves plus faibles en lecture, de prendre des libertés avec le programme disciplinaire de référence et d'établir des profils de mise à niveau pour des cas en grand retard scolaire. C'est, dans certains cas, accompagner un élève de 3^e et 4^e secondaire en mathématique à poursuivre ses apprentissages malgré des difficultés langagières marquées. L'intégration des élèves immigrants est aussi une responsabilité partagée par des partenaires gouvernementaux et communautaires qui font que les Abdul, Salim, Tching Tse, Roqia, Patricia, qui entreprennent leur formation dans le programme *Français +* le font parce qu'ils ont préalablement été dirigés par le conseiller d'orientation de leur école secondaire, peut-être même par leur enseignant, quand ce n'est pas par le centre local d'emploi ou des organismes communautaires tels que la Maison internationale de la Rive-Sud.

Améliorer la compétence langagière de l'élève en profitant du contexte qu'offrent les classes régulières, les programmes de formation communs à tous les élèves et les services offerts par la communauté, voilà ce qui s'appelle du renouveau dans le contexte de la FGA². □

* Enseignant, Commission scolaire Marie-Victorin ; conseiller pédagogique et direction adjointe, Commission scolaire de Laval
www.marccote.info

Notes

- 1 Équipe d'expérimentation 2008-2011 : Marc Côté, enseignant de français ; Marie-France Surprenant, enseignante de mathématiques ; Myriam Côté, enseignante de français langue seconde ; Johanne Duranceau, conseillère pédagogique ; Danielle Jean, directrice 2001-2009 ; Caroline Comeau, directrice depuis 2009 ; Catherine Audet, intervenante sociale et agente de développement du programme *Français +*.
- 2 Ce programme a reçu, dans la catégorie partenaire institutionnel et communautaire, le Mérite 2011 en francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).